

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 MARS 2018**

Date de convocation : 7 mars 2018	Nombre de conseillers : en exercice : 12
Date d'affichage du compte-rendu : 16 MARS 2018	présents : 08
	votants : 12

L'an deux mille dix-huit, le treize mars à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Le Maire, Thierry LOUIS.

Présents : LOUIS Thierry – GILLES Christophe – LECLERC Joël – LEMAITRE Cyril – LEMAITRE Philippe – MESNAGE Dominique - DIEUL Sandrine – GOYER Muriel formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :
BARJOL Chantal a donné procuration de vote à LECLERC Joël.
POZZO Maryvonne a donné procuration de vote à GILLES Christophe.
GOUBERT Eric a donné procuration de vote à LEMAITRE Philippe.
AUCRETERRE Stéphane a donné procuration de vote à LOUIS Thierry.

Secrétaire de séance :
GOYER Muriel.

Délibérations prises à l'unanimité des votants :

- ✓ vote des indemnités de fonctions pour les troisième et quatrième adjoints au maire
- ✓ acceptation du devis de l'entreprise Sarlec pour des travaux d'éclairage public suite à un effacement de réseau rue de Champagne et boulevard de la plage et autorisation est donnée à M. Le Maire pour engager, liquider et mandater la dépense avant le vote du budget
- ✓ acceptation du devis de l'entreprise Sarlec pour la fourniture et la pose d'une horloge astronomique rue des Coquelicots et autorisation est donnée à M. Le Maire pour engager, liquider et mandater la dépense avant le vote du budget
- ✓ modification de la délibération relative à l'exercice du droit de préemption urbain par la commune : il ne peut s'appliquer aux parcelles situées en zones Nh et Nt du Plan Local d'Urbanisme
- ✓ autorisation est donnée à M. Le Maire pour engager, liquider et mandater la dépense relative à l'achat d'un broyeur pour accotements
- ✓ autorisation est donnée à M. Le Maire pour lancer la consultation relative aux travaux de voirie communale pour l'année 2018
- ✓ acceptation du devis de l'entreprise Van Moé pour le remplacement de projecteurs à l'Espace Loisirs et Culture

Fait à Saint-Germain/Ay,
le 13 mars 2018,
Le Maire,
Thierry LOUIS



AFFICHÉ LE : 16.03.2018
RETRAIT D'AFFICHAGE LE : 16.04.2018
Le Maire,